



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le

ID : 013-261301238-20230413-DEL2023003-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 Avril 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 11

Votants : 14

Date de la convocation

06 Avril 2023

A 18h00 le conseil d'administration du CCAS de Mallemort, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène GENTE.

Présents : Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration du CCAS à l'exception de :

Absents excusés :

Mme Armelle ANDREIS

M. Dimitri FARRO

Etaient représentés à cette séance :

M. Alain BREMOND a donné pouvoir à M. Gérard FOURNILLER

Mme Josette RICARD a donné pouvoir à M. Serge LEDUC

Mme Françoise CHEROUTE a donné pouvoir à M. Christian BRONDOLIN

Mme Emmanuelle AZARD a donné pouvoir à Mme Virginie ARTERO

Objet de la délibération : Compte administratif 2022 CCAS

2023_003_CCAS

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la collectivité pour l'année 2022. Il rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2022 et sont soumis par Madame le Maire, pour approbation, à l'assemblée délibérante.

Le document budgétaire appelé « Compte Administratif » retraçant les réalisations de l'année 2022 a été présenté.

Les éléments significatifs de ce compte administratif 2022 peuvent se résumer ainsi :

Résultats de l'exercice 2022

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice
Investissement	30 856.12 €	0 €	30 856.12 €
Fonctionnement	227 349.58 €	256 950.99 €	-29 600.99 €

Résultats de clôture du budget 2022

	Résultat de clôture de l'exercice précédent : 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	34 236.02 €		30 856.12 €	65 092.14 €
Fonctionnement	55 506.12 €	26 222.22 €	-29 600.99 €	-317.09 €

Le résultat de clôture pour l'année 2022 se porte à 64 775.05 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'Unanimité de ses membres,

Désigne Madame Virginie ARTERO, Présidente de séance pour l'approbation du Compte Administratif 2022.

Certifie le Compte Administratif 2022 conforme au compte de gestion 2022 dressé par le comptable.

Adopte le Compte Administratif 2022 tel que présenté.

Arrête, en l'absence de Madame la Présidente du CCAS de la commune de Mallemort, qui s'étant retirée, n'a pas pris part au vote, les résultats de clôture de l'exercice, inscrits dans le Compte Administratif 2022 dont les montants sont retranscrits ci-après :

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le

ID : 013-261301238-20230413-DEL2023003-BF

	Résultat de clôture de l'exercice précédent : 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	34 236.02 €		30 856.12 €	65 092.14 €
Fonctionnement	55 506.12 €	26 222.22 €	-29 600.99 €	-317.09 €

Votes :

Pour : 14

Contre : 0

Absentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Hélène GENTE
Présidente du CCAS



Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 
ID : 013-261301238-20230413-DEL2023003-BF



Annexe – Compte Administratif 2022-CCAS

I) BILAN DE L'EXERCICE 2022

Les résultats 2022 se présentent ainsi :

a) Résultats d'exécution de l'exercice 2022

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'Exercice
Investissement	30 856.12 €	0 €	30 856.12€
Fonctionnement	227 349.58€	256 950.57 €	-29 600.99 €

b) Résultat de clôture du Budget 2022

	Résultat de clôture de l'exercice précédent : 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	34 236.02 €		30 856.12 €	65 092.14 €
Fonctionnement	55 506.12 €	26 222.22 €	-29 600.99 €	-317.09 €

Le résultat de clôture pour l'année 2022 se porte à **64 775.05 €**.

I) ELEMENTS D'ANALYSE DES REALISATIONS 2022

- ✓ Afin de permettre une continuité du service et lutter contre l'isolement des personnes âgées, le CCAS de la Commune a maintenu son service de portage des repas à domicile, pour les adhérents du Foyer les Ecureuils et les personnes fragiles ou isolées. Le nombre de repas s'élève en moyenne à 70 repas/jour. L'année 2022 confirme l'essor de cette prestation qui s'inscrit dans une progression. Des critères seront sans doute à mettre en place pour conserver la convivialité du foyer.

- ✓ Le service civique s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le CCAS de la Commune de Mallemort et la Mission Locale du Pays Salonais. En 2021, le contexte sanitaire n'avait pas permis la mise en œuvre de ce service. En 2022, l'offre avait été publiée sur la plateforme de la Mission Locale du Pays Salonais le 25 août 2022 avec l'obligation de détenir le pass sanitaire. Cependant, aucun curriculum vitae n'avait été adressé au CCAS de la commune. C'est pourquoi, il a été décidé en Conseil d'Administration de retirer cette exigence afin d'élargir les candidatures. L'offre modifiée a été republiée en fin d'année.
- ✓ Les aides facultatives attribuées en 2022 sont : 35 colis alimentaires pour 18 familles, 25 bons produits frais pour 14 familles, 13 bons combustibles pour 9 familles.
- ✓ Colis de Noël : la distribution des colis s'est effectuée le 14 décembre 2022 à la salle des fêtes par ordre alphabétique. Un colis de friandises a été offert à tous les résidents des deux EPHAD de la commune. La distribution a été effectuée durant la période des fêtes de fin d'année.
- ✓ Le traditionnel Repas des anciens s'est tenu le 14 décembre 2022 à la salle des fêtes. Il a réuni plus de 220 convives qui ont pu profiter d'un repas savoureux entrecoupé de quelques pas de danse orchestrés par Claude Roussel, avant de se voir offrir leur colis de Noël.
- ✓ Depuis le 8 novembre 2021, la réouverture du foyer Les Ecureuils s'est effectuée. Par mesure de précaution, il était préférable d'attendre que la situation sanitaire s'apaise pour limiter le risque de contamination des aînés. Avec la vaccination et la mise en œuvre du pass sanitaire, convivialité et retrouvailles sont redevenues possibles au foyer pour les séniors.
- ✓ Le service de téléassistance à domicile permet de mettre en contact une personne âgée avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise ...), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service a concerné 49 abonnés pour l'année 2022. Ce chiffre reste stable. Pour rappel, ce dispositif départemental permet aux personnes âgées de pouvoir conserver leur autonomie le plus longtemps possible avec le maximum de sécurité et d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne. Le tarif est maintenu à 8 euros/mois.

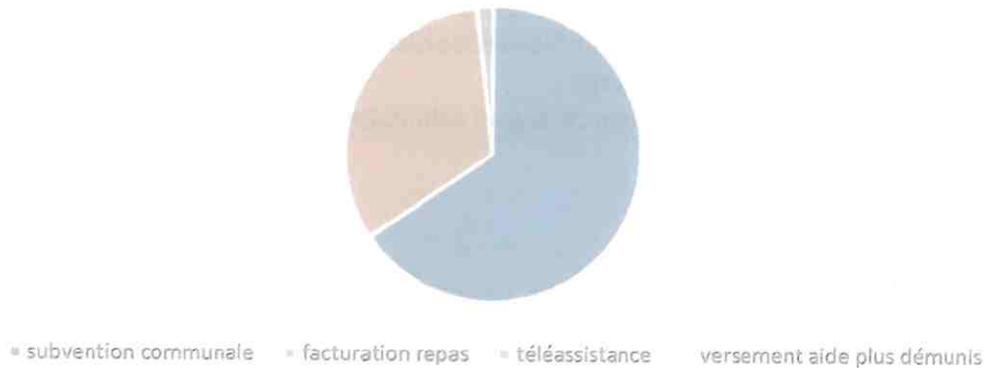
Section de Fonctionnement

➤ Recettes réelles de Fonctionnement

Les recettes ont été constatées à hauteur de 227 349.58 euros (224 187.90 euros en 2021).

- L'encaissement des services de la téléassistance : 4 648 euros
- La subvention versée par la commune a représenté 148 855.98 euros
- L'encaissement de 73 766.60 euros correspond principalement à la facturation des repas des séniors,
- Versement 2022 au CCAS de l'aide aux plus démunis d'un montant de 79 euros (convention tripartite APE – Métropole Aix-Marseille-Provence – CCAS Commune de Mallemort).

Recettes de fonctionnement 2022



A titre indicatif, le service public de portage des repas a connu une nette évolution depuis l'année 2020, en raison de la pandémie de Covid19. Le CCAS de la Commune de Mallemort a souhaité maintenir ce service public et le pérenniser.

EVOLUTION DE LA QUANTITE DES REPAS SERVIS AU FOYER ET PORTAGE DES REPAS



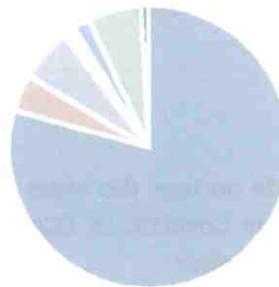
➤ Dépenses réelles de Fonctionnement

Les dépenses ont été constatées à hauteur de 256 950.57 euros (186 477.78 euros en 2021).

- Le principal poste de dépenses du CCAS concerne le remboursement de mise à disposition du personnel par la commune et la fabrication des repas, soit 196 410.37 euros,
- La navette des séniors : 10 442.08 euros

- L'achat des colis de Noël pour les séniors : 15 168.97 euros.
- Les aides facultatives (colis alimentaires, bons combustibles, bons produits frais) ont représenté la somme de 3 496.98 euros.
- Les frais des locations mobilières relatifs à la téléassistance ont été de 4 688 euros.
- Le repas des anciens : 15 195.50 euros
- Subvention exceptionnelle en faveur de la gym volontaire : 2 250 euros

Dépenses de fonctionnement 2022



- mise à disposition personnel et fabrication repas
- navette séniors
- colis noel
- aides
- locations mobilières téléassistance
- repas des anciens
- subvention

Section d'Investissement

➤ Recettes d'investissement :

Les recettes retracent seulement des écritures d'ordre :

- Les amortissements liés à l'achat du matériel informatique (ordinateur/imprimante) : 4 633.90 euros
- L'excédent de fonctionnement capitalisé soit : 26 222.22 euros

➤ Dépenses d'investissement : aucune dépense d'investissement réalisée sur l'exercice 2022.

Conclusion :

Le CCAS de la Commune de Mallemort représente un échelon de proximité pour les séniors et les administrés en difficultés. Répondre à l'urgence sociale est un enjeu au quotidien, un devoir de solidarité envers les administrés, un gage d'équité. En 2022 et de manière globale, le niveau d'exécution en dépense (fonctionnement / Investissement) se situe à hauteur de 96.38 %. En recette (fonctionnement / Investissement), le ratio d'exécution est fixé à 95.80%. Plus particulièrement, le niveau d'exécution est élevé sur la section de fonctionnement en raison du renforcement des équipes et de la facturation des repas afin de poursuivre le service de portage des repas.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

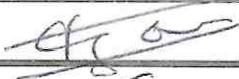
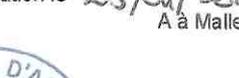
D2

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 17
 Nombre de suffrages exprimés : 14
 VOTES :
 Pour : 14
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2023

Présenté par (1) Le PRESIDENTE.
 A Mallemort, le 13/04/2023
 Le PRESIDENTE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Mallemort, le 13/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARMELLE ANDREIS	
Alain BREMOND	
CHRISTIAN BRONDOLIN	
Claire BRUNET	
Clémence SODACHANH	
DIMITRI FARRO	
EMMANUELLE AZARD	
FRANCOISE CHEROUTE	
GERARD FOURNILLER	
Hélène GENTE	
JEAN JACQUES CAVELIER	
JOSETTE RICARD	
JULIEN BONINO	
Guillaume OGER	
SERGE LEDUC	
VIRGINIE ARTERO	
ZOULIKHA LAMALAM	

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENTE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 25/04/2023
A à Mallemort, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	